

vous avez tellement exagéré les défauts de l'ancien gouvernement que le peuple ne vous reconnaîtra jamais, vêtus comme vous l'êtes, surtout lorsqu'il se rappellera votre mine d'autrefois.

On peut prétendre que ces projets de lois, tout en étant d'une nature importante, ont été discutés à fond dans la Chambre basse. J'admets cela, mais si nous devons avoir voix au chapitre lorsqu'il s'agit de légisferer pour le pays, il est grandement temps que les ministres sachent qu'il leur faut apporter leurs projets de lois à une époque moins avancée de la session, ou bien ils devront s'attendre que la Chambre siègera trois ou quatre jours de plus, afin de discuter soigneusement ces propositions de lois. Je dis cela en passant, afin que l'on sache ce que l'avenir peut réservé, car en tenant compte de la jeunesse de mon honorable ami qui siège en face de moi (sir Oliver Mowat) et de la mienne, nous serons en état de discuter des questions de ce genre encore pendant bien des années à venir—du moins je l'espère.

Après tout, mon honorable ami (M. Ferguson) a exposé en termes si clairs les prodigalités de ces gens économies, qu'il est inutile de répéter ses arguments. Je m'étais fait préparer un petit tableau sur ce sujet. Il va sans dire que les chiffres auraient dû être modifiés quelque peu d'après les données contenues dans le discours prononcé par l'honorable secrétaire d'Etat, mais en prenant les prévisions budgétaires telles qu'elles ont été déposées devant le Parlement, nous voyons que les honorables membres de la droite pendant une année d'administration, mais comprenant les dépenses de deux années, ont fait voter des sommes dont le total s'élève à \$116,000,000—ce qui, je l'admets, n'est pas mal! et lorsque le peuple se rendra compte de cela, nul doute qu'il en arrivera à la même conclusion.

Ces messieurs prétendent qu'ils ne sont pas responsables du chiffre des prévisions de l'année dernière—cela est vrai dans une certaine mesure mais non pas complètement.

L'excédent comparé aux prévisions budgétaires de l'ancien gouvernement, est très considérable, et bien qu'aucun ministre ne soit responsable du montant de ces prévisions, les critiques qui ont été faites à leur sujet sont injustes, parce que la nouvelle Administration,—d'après ce que j'ai compris de ses prétentions émises devant le pays

—prit les états qui furent envoyés au Conseil privé par chaque ministère et les montra au public comme étant les prévisions que l'on se proposait de soumettre au Parlement. Celui qui a acquis de l'expérience au sujet de ce qui se passe dans le gouvernement, sait que les ministères préparent des estimations plus élevées que celles dont le Parlement est saisi et que ces dépenses projetées sont réduites au chiffre que l'on suppose être absolument nécessaire. Il s'en suit donc que les états sur lesquels ces messieurs ont basé leurs prévisions, ne donnent pas une idée juste et honnête des intentions de leurs adversaires. Les seules prévisions budgétaires dont ils auraient dû tenir compte, sont celles que leurs prédecesseurs ont déposées devant le Parlement. Prenez les chiffres soumis au Parlement pour l'année 1896-1897,—je donne l'état basé sur les prévisions telles qu'elles ont été mises devant la Chambre, et vous verrez que ces chiffres forment un total de \$46,608,000, et pour cette année, tout compris, ils représentent un montant de \$47,744,000 environ, et à cela il faut ajouter la somme accordée au chemin de fer du Défilé du Nid de Corbeau s'élevant à \$3,630,000; de plus, il y a les subventions aux voies ferrées, soit \$3,520,000 et il faut tenir compte de la disposition décrétant que ce montant pourra être doublé dans les cas où les frais de construction atteindront le chiffre de quinze milles piastres par mille.

Or, on nous disait l'autre jour, lorsque nous discutions la question du prolongement de l'Intercolonial, qu'aucune voie ferrée n'a été construite au Canada moyennant une somme aussi minime que quinze mille piastres par mille, d'où il s'ensuit donc que vous pouvez doubler sans crainte le montant de \$3,520,000.

L'honorable ministre dira sans doute qu'un grand nombre de ces subventions ne sont simplement que des renouvellements, et que ces sommes avaient déjà été affectées à cette fin par l'ancienne Administration. Admettant que cela soit exact, ces messieurs ont dénoncé la politique consistant à accorder des subventions aux voies ferrées. Ils prétendaient que c'était un principe vicieux, que c'était un moyen de corrompre le peuple. Se présentant comme des réformateurs, ils avaient donc l'occasion, si ces subventions étaient périmées, de les faire disparaître de la loi. Mais au lieu d'en agir ainsi ils renouveluent l'autorisation expirée, et ajoutent un autre million